

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°DNCMP/29/S/2024-2025 POUR LE RENOUELEMENT DU SUPPORT TECHNIQUE SUR LE SYSTEME PHONEX

Date de Publication 28./8./2024

Date d'ouverture des offres 26/9./2024

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermés pour le **renouvellement du support technique sur le système Phonex**, dont les spécifications se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds de l'OBR, exercice 2024-2025.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot :

- Le renouvellement du support technique sur le système PHONEX.

5. Délai d'exécution

Le délai d'activation du support est fixé à 45 jours comptés à partir de la notification définitive du marché. Cependant, la durée du support est de 12 mois comptée à partir de l'activation des services de support.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique, basée au Burundi ou à l'étranger, remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16.

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables, versés sur le compte N°CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le .../.../2024 à 9h30. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°DNCMP/29/S/2024-2025, A n'ouvrir qu'en séance publique du 26/9./2024, à 10h 00.**

L'ouverture des offres aura lieu le 26/9./2024 à 10 h 00'dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics assiste à la séance d'ouverture des offres en tant qu'observateur.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquées ne seront pas ouvertes.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque reconnue par la Banque Centrale du Burundi de deux millions Francs Burundais (2 000 000) pour les soumissionnaires basés au Burundi ou l'équivalent en Dollars Américains pour les soumissionnaires basés en dehors du Burundi est exigée. La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais ou en dollar (pour les soumissionnaires basés en dehors du Burundi) par une institution financière reconnue par la BRB. Les soumissionnaires devront préciser l'adresse physique et électronique de l'institution financière émettrice de ladite garantie.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

12. Critères de qualification

L'offre qui sera administrativement et techniquement conformes, et financièrement la moins disante sera retenue.

Fait à Bujumbura, le 21 / 08 / 2024

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO

